

Clés d'organisation Collecter et intégrer les données dans la plateforme

De nombreuses données sont demandées dans le cadre du Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.

Ces données peuvent être dispersées auprès de différents services ou professionnels selon leur champ de compétences (RH, finances, etc.).

Une collecte anticipée permet donc de gagner du temps, mais aussi de garantir la fiabilité des données.

Organisation de la collecte

- ✓ Il est nécessaire de désigner un « coordinateur » pour la saisie des données (directeur, référent qualité, etc.) et de mobiliser les équipes concernées (service administratif, financier, encadrement des professionnels, etc.).
- ✓ Il convient également de **s'organiser en « mode projet »**: identification des personnes ressources, définition du calendrier (retro-planning), communication auprès des équipes, distribution des outils méthodologiques et des supports de collecte, relances, etc.

Préparation du recueil

L'ATIH met en ligne un kit outils, qui permet de préparer la saisie des données et de s'assurer de la bonne compréhension des indicateurs.

✓ Le guide des indicateurs

Ce <u>document</u> regroupe les fiches descriptives de chaque indicateur (intitulé, signification, mode de calcul, précisions terminologiques, lecture, etc.). Il apporte une aide dans la compréhension et l'interprétation des données et indicateurs.

Le guide des indicateurs est actualisé à chaque campagne de collecte.

√ La grille de préparation à la collecte

Ce <u>fichier</u> permet d'identifier toutes les informations demandées dans le cadre du tableau de bord, avant même l'ouverture de la plateforme web.

Saisie des données

- ✓ La plateforme TDB MS est ouverte pendant toute la durée de la campagne pour permettre aux ESMS/OG de saisir leurs données.
- ✓ Cette saisie est facilitée dès lors que le recueil a été anticipé et que les informations ont été centralisées.
- ✓ Les OG ont la possibilité de rentrer directement certaines données pour l'ensemble de leurs ESMS.
- ✓ A noter: Les dates d'ouverture et de fermeture de la plate-forme TdB MS sont définies au niveau national, et mises en œuvre techniquement par l'ATIH. Ces dates s'appliquent de façon homogène sur l'ensemble du territoire français. Par conséquent, les ARS et CD n'ont pas la possibilité de reporter la date de clôture de la plate-forme, et donc d'accorder des délais supplémentaires aux OG / ESMS qui en font la demande.

Mise à jour : 04 / 2023